FLASH IN FO COM CANTAL

Section Fédérale Départementale
P O S T E S du CANTAL
10, rue Jean Bonnefon
BP 78 15017 Aurillac Cedex

☎ 04 71 48 37 40
06 70 72 51 32

@ : focom15@orange.fr

DISCRIMINEE POUR AVOIR FAIT UN ENFANT

MARIE REVIENT DE CONGE MATERNITE ET PENSE REPRENDRE SON POSTE DE CONSEILLER BANCAIRE COMME LE PREVOIT LE CODE DU TRAVAIL (**Article L. 1225-8)**

EH BIEN NON !!! LA BANQUE POSTALE EN A DECIDE AUTREMENT

SON DIRECTEUR LUI DIT QUE COMME ELLE VA DEMANDER UNE MUTATION AFIN DE SUIVRE SON CONJOINT ELLE NE REPREND PAS SON POSTE QUI EST D'AILLEURS DEJA POURVU !!!!

L'ANTICIPATION, OUI. LA PRECIPITATION, NON!!
SURTOUT LORSQUE CELA BAFOUE LES DROITS DES SALARIES ;

SCANDALEUX !!!

MARIE N'EST PAS ENCORE PARTIE
LOIN S'EN FAUT !!!!!
ET ELLE N'A PLUS DE POSTE NI DANS LE CANTAL NI AILLEURS !!!

FO COM CANTAL A DEMANDE ET OBTENU LA REINTEGRATION IMMEDIATE DE MARIE SUR SON POSTE

Le problème est transféré maintenant vers le conseiller auquel on avait donné le poste de Marie, le DET a réussi par sa maladresse à créer la colère de Marie et a déçu l'autre conseiller dont on comprend la colère !!!
Mais Marie n'y est pour rien, c'est le DET qui est responsable de cette situation.

Aurillac le 13 mai 2014